

# LE JOURNAL DES HAYANGEOIS

#66  
AVRIL  
2022

Ici bat le cœur de la vallée

9 | Point travaux SEAFF

13 | Focus sur l'ACSH

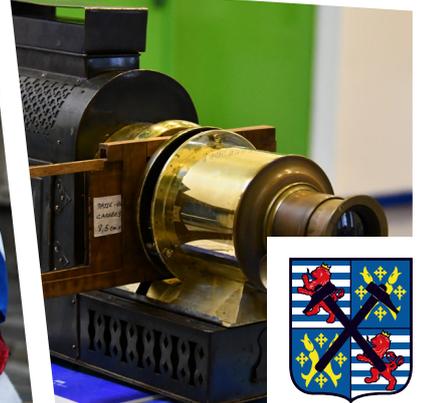
17 | À votre service - Service urbanisme



8

**CULTURE**

**Programmation  
évènementielle 2022**



# SOMMAIRE

## LE MOT DU MAIRE

3

## L'ALBUM PHOTO

4

## AGENDA DES FESTIVITÉS

8

## DOSSIER

9



### Point travaux

- SEAFF - rue du Maréchal Foch à Hayange
- Construction du LIDL au centre-ville de Hayange

## FOCUS SUR L'ASSOCIATION DE COORDINATION SOCIOCULTURELLE DE HAYANGE

13



## J'ACHÈTE HAYANGEOIS

14

## LA COMMUNAUTÉ HAYANGEOISE

16

## À VOTRE SERVICE

17



## ÉTAT-CIVIL

19

## DÉMOCRATIE

23

### LE JOURNAL DES HAYANGEOIS

Magazine Municipal  
n°66 / Avril 2022

📄 **Directeur de la publication :**  
Fabien ENGELMANN

📄 **Réalisation et rédaction :**  
Service de la communication

📄 **Illustrations :**  
adobestock.com

📄 **Création et mise en page :**  
Laurence Soler

📄 **Impression :**  
Imprimerie Klein

Dépôt légal  
1<sup>er</sup> trimestre 2022

[www.ville-hayange.fr](http://www.ville-hayange.fr)

🐦 @villedehayange

📘 hayange.fr

# LE MOT DU MAIRE

Chères Hayangeoises, Chers Hayangeois,

Le printemps est arrivé et nous voyons enfin le bout de cette crise sanitaire. Nous retrouvons petit à petit notre vie d'avant avec la fin du port du masque et du pass vaccinal, mais pour combien de temps ? Quoi qu'il en soit, nous devons en profiter pour retrouver nos habitudes et plaisirs de la vie quotidienne !

La vie culturelle et associative hayangeoise reprend son cours habituel et mon équipe municipale et moi-même sommes ravis de pouvoir vous retrouver lors de diverses manifestations sportives, culturelles ou Assemblées Générales !

Le service de la culture travaille depuis le début de l'année 2022 pour vous proposer un programme festif et inédit tout au long de l'année. Pour débiter les festivités, nous avons organisé la traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants hayangeois. Ils ont bénéficié d'activités ludiques au Parc de l'Orangerie le temps d'une après-midi, avec à la clé un sujet en chocolat offert par la Ville, accompagné d'un goûter. D'autres manifestations vous seront proposées et je vous invite à consulter le programme annuel dans cette édition du bulletin municipal.

Cette année 2022, sera également marquée par le démarrage de plusieurs chantiers à Hayange, toujours dans le but d'améliorer le cadre de vie des usagers hayangeois.

En mars 2021, le SEAFF a débuté des travaux obligatoires de rénovation du réseau d'assainissement de l'eau, puisque celui-ci présente une non-conformité globale vis-à-vis des objectifs réglementaires déterminés par l'État.

Les travaux du LIDL ont pu également commencer. Plus d'explications vous seront données dans cette édition du bulletin municipal.

Les rénovations de la mairie annexe du Konacker (isolation et changement des volets, ainsi que des fenêtres) sont aussi en cours de réalisation. Au niveau du collège Jacques Monod et du quartier des trois sources, un feu tricolore va prochainement être mis en place. Pour terminer, le chantier du boulodrome à Marspich a également pu démarrer en mars dernier. Ce boulodrome couvert, offrira la possibilité aux joueurs de pétanque de ce quartier de jouer été comme hiver, avec 6 pistes homologuées.

Lors des derniers Conseils municipaux, nous avons présenté le compte administratif de 2021, ainsi que les orientations budgétaires pour l'année 2022.

Notre équipe est fière de pouvoir annoncer que le taux d'endettement de la commune est en constante baisse depuis 2014 et nous tiendrons notre engagement jusqu'à la fin du mandat, afin d'avoir une gestion des finances de la commune en bon père de famille, pour effectuer des dépenses maîtrisées et adaptées aux besoins des Hayangeois.

De nombreux projets verront le jour en 2022. Nous souhaitons investir massivement dans l'ensemble des quartiers de la commune : Hayange-centre, le Konacker, Marspich, Saint-Nicolas-en-Forêt, personne ne sera oublié.

Parmi les projets importants portés par la Municipalité nous pouvons citer :

### • La rénovation et la redynamisation du centre-ville de Hayange.

En effet, suite aux travaux de rénovation des conduites d'assainissement entrepris dans la rue du Maréchal Foch par le SEAFF en mars dernier, le Syndicat s'est engagé à refaire l'ensemble de l'enrobé dans la rue principale. Cette politique de rénovation et de modernisation sera poursuivie en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch avec le dispositif « Cœur de Villes Cœur de Fensch ».

Dans le même temps, la Ville investit de manière importante dans le but de préparer l'avenir en devenant propriétaire d'ensembles immobiliers conséquents dans le centre-ville. Cet investissement permettra à terme une restructuration globale du centre-ville, afin de le redynamiser et ainsi d'apporter un meilleur cadre de vie aux hayangeois et aux commerçants de proximité.

### • L'entretien, le développement des équipements dans les écoles, le périscolaire et les actions pour la jeunesse.

En 2022, un budget d'un demi-million d'euros sera consacré aux écoles des différents quartiers de Hayange et la commune poursuivra son soutien financier à l'ACSH pour la gestion du périscolaire (aucune augmentation des tarifs).

### • La modernisation des services.

Trop longtemps oubliée par les municipalités précédentes, la mise aux normes de l'Hôtel de Ville sera effectuée durant l'année 2022 et la façade de ces bâtiments communaux sera nettoyée.

### • Garantir et renforcer la sécurité des Hayangeois.

La sécurité demeure une priorité pour l'équipe municipale, la politique de développement de la vidéo-protection sera poursuivie et des radars pédagogiques vont être installés pour sensibiliser les automobilistes.

### • La rénovation de la voirie.

Après les importants travaux de réfection de la voirie à Saint-Nicolas-en-Forêt en 2021, la commune poursuivra en 2022 son investissement afin de doter notre Ville d'une voirie moderne.

À notre rythme, en maîtrisant les dépenses et gardant une marge de manœuvre pour mener des investissements au plus proche de vos attentes, notre commune, se dote de nouveaux équipements pour les habitants, mais aussi pour les écoliers hayangeois, investit pour redynamiser le centre-ville et les quartiers, modernise ses services et la voirie, renforce la sécurité et améliore le cadre de vie de ses habitants.

Au service de vous toutes et tous, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une belle lecture.



**Fabien Engelmann,**  
votre Maire,  
Conseiller régional Grand Est

Liste non-exhaustive,  
un point plus détaillé  
sur l'ensemble des  
dépenses prévues par  
la commune en 2022  
sera effectué dans  
le prochain bulletin  
municipal.

# ALBUM PHOTO



13 juillet 2021  
Fête Nationale



Août 2021  
Île aux enfants - Summer Teen's Break



30 octobre 2021  
Halloween des enfants



5 septembre 2021  
Fête du cochon



5 septembre 2021  
Fête du cochon



Novembre 2021  
Commémoration du 11 novembre

# ALBUM PHOTO

# ALBUM PHOTO



Décembre 2021  
Remise de chèque Hayangeoise



Décembre 2021  
Concours des maisons illuminées



Décembre 2021  
Décorations local Prisunic



4 décembre 2021  
Défilé de la Saint-Nicolas



18 et 19 décembre 2021  
Marché de Noël



Janvier 2021  
Distribution des colis de la nouvelle année par le CCAS



# ALBUM PHOTO

## AGENDA DES FESTIVITÉS

L'année passée, nous avons su nous adapter pour proposer, malgré les différentes restrictions sanitaires, des animations à distance, avec l'organisation de nombreux concours à destination de la population hayangeoise.

Nous avons eu également la chance de pouvoir mener à bien la programmation estivale. Ces événements ont rencontré un franc succès et ils nous ont permis de nous retrouver et d'apprécier ensemble des moments de partage et de fête. Parmi les moments marquants de cet été, nous pouvons citer : la traditionnelle Fête Nationale, l'Île aux enfants, la Fête du cochon et bien d'autres...

Pour cette année 2022, le service de la culture et des festivités vous a concocté un programme riche, qui plaira aux petits comme aux grands.

Évidemment, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes données par le Gouvernement, nous tenons à rappeler que des annulations restent malheureusement envisageables.

→ Retrouvez les dernières informations sur la page Facebook de la Ville de Hayange.

## PROGRAMME CULTUREL 2022

**Samedi 18 juin**

**Fête de la musique**

Centre-ville de Hayange

**Samedi 25 juin**

**Les feux de la Saint-Jean**

Parc de l'Orangerie

**Mois de juillet**

**Bal populaire**

au Konacker,

Marspich et

Saint-Nicolas-en-Forêt

Plus d'informations à venir...

**Mercredi 13 juillet**

**Fête nationale**

Parvis de l'Hôtel de Ville

**Du samedi 30 juillet au 5 août**

**l'Île aux enfants**

Parc de l'Orangerie

**Dimanche 4 septembre**

**Fête du Cochon**

Place de la Résistance

et de la Déportation

**Vendredi 16 septembre**

**Journée du patrimoine**

Église Saint-Martin

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre**

**La Hayangeoise**

Salle Molitor

**NOUVEAU**

**Dimanche 9 octobre**

**Course de caisses à savon**

Plus d'informations à venir...

**Samedi 29 octobre**

**Halloween des enfants**

Bibliothèque Municipale

et Salle Molitor

**Samedi 5 et dimanche 6 novembre**

**Salon du Comics**

et de la BD

Salle Molitor

**Samedi 3 décembre**

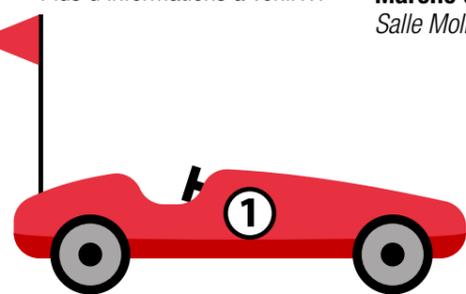
**Défilé de la Saint-Nicolas**

Plus d'informations à venir...

**Samedi 10 et dimanche 11 décembre**

**Marché de Noël**

Salle Molitor



## DOSSIER

### Point travaux

## SEAFF

### RUE DU MARÉCHAL FOCH À HAYANGE

À partir du 21 mars, les travaux d'une durée d'environ 18 mois engagés et gérés par le Syndicat Eau & Assainissement de Fontoy – Vallée de la Fensch vont débuter. Les sociétés Eurovia et Sogea seront les entreprises qui interviendront pour la réalisation de ces travaux. La municipalité fait le point et répond à toutes vos interrogations concernant ces travaux au travers de cet article !

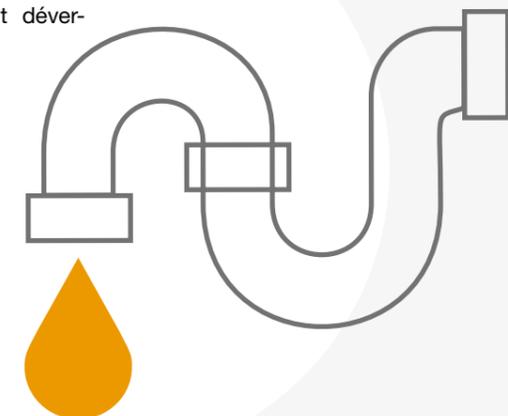
### Objet et consistance des travaux

Le SEAFF intervient dans la rue Foch pour poser un nouveau collecteur de transfert des eaux usées sur la traversée du centre-ville de Hayange, entre l'Esplanade de la Liberté et la station-service ESSO.

Les travaux seront organisés en 7 tronçons successifs allant de l'aval vers l'amont, scindés de carrefours à carrefours (voir plan page suivante). Le réseau actuel d'assainissement présente une non-conformité globale vis-à-

vis des objectifs réglementaires déterminés par l'État. Ce qui implique de nombreuses contraintes pour le SEAFF, mais aussi pour les usagers. Ainsi, après une importante étude du schéma directeur d'assainissement pour l'ensemble du territoire de la Vallée de la Fensch et du Pays Haut, les services de l'État imposent une réfection du réseau avant la fin 2023. Ces travaux sont nécessaires afin de remplacer les réseaux et les branchements d'assainissement défectueux ou

contraignants, notamment une conduite en amiante ciment qui se trouve sous la place de la Résistance et de la Déportation où actuellement les eaux usées sont déversées.



### Qui finance ces travaux ?

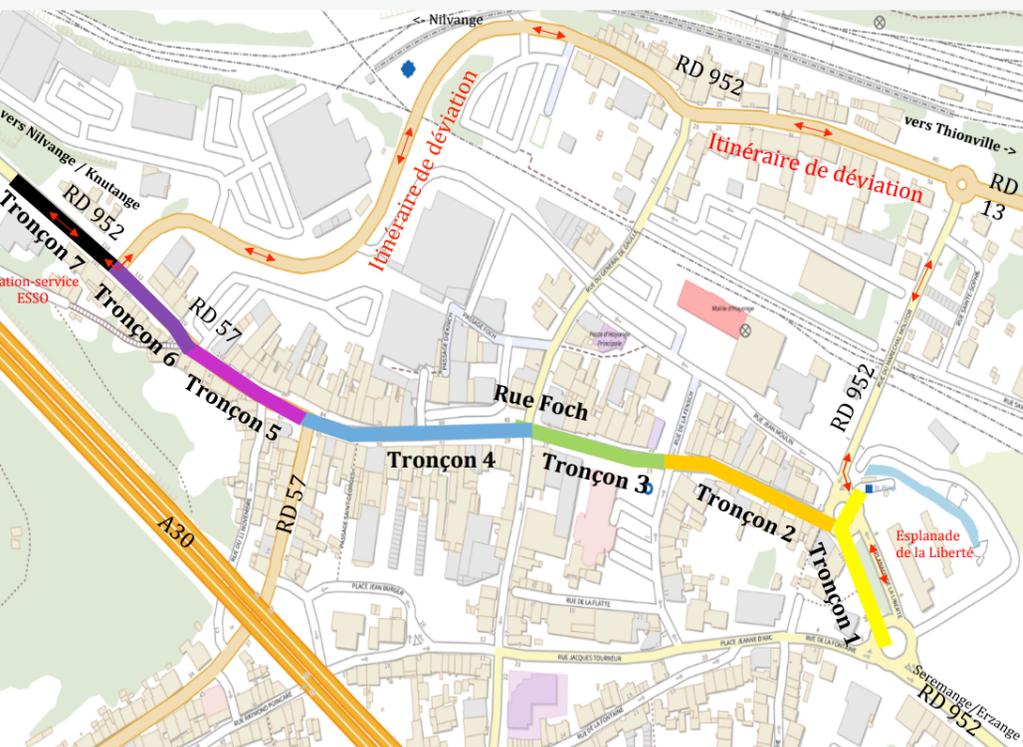
Plusieurs organismes publics financent ces travaux de grande envergure :



## Quand et où se dérouleront les travaux ?

Du 21 mars 2022 à septembre 2023

(date prévisionnelle de fin des travaux)



**Tronçon 1**  
 ↗ 21 mars au 6 juin 2022  
 Esplanade de la Liberté

**Tronçon 2**  
 ↗ 7 juin au 31 août 2022  
 Croisement entre la rue Foch et la rue Molitor jusqu'au croisement de la rue de la Fensch où se trouve la station de taxi

**Tronçon 3**  
 ↗ 1<sup>er</sup> septembre au 3 novembre 2022  
 Croisement entre la rue Foch et la rue de la Fensch jusqu'au croisement entre la rue Foch et la rue du Général de Gaulle

**Tronçon 4**  
 ↗ 4 novembre 2022 au 2 mars 2023  
 Croisement entre la rue Foch et la rue du Général de Gaulle jusqu'au croisement entre la rue Foch et la rue de Verdun

**Tronçon 5**  
 ↗ 3 mars 2023 au 15 mai 2023  
 Croisement entre la rue Foch et la rue de Verdun jusqu'au croisement où se trouve le parking face au sentier Côte Feche

**Tronçon 6**  
 ↗ 16 mai au 25 juin 2023  
 Croisement où se trouve le parking face au sentier Côte Feche jusqu'au croisement entre la rue Foch et la Départementale 952

**Tronçon 7**  
 ↗ 26 juin au 9 août 2023  
 Croisement entre la rue Foch et la Départementale 952 jusqu'à la station-service ESSO



## Que dois-je savoir pendant la durée des travaux ?



*Soutenez les commerçants du centre-ville de Hayange et consommez local !*

- Les travaux seront réalisés en tranchées ouvertes au moyen d'engins mécaniques.
- Les parkings resteront accessibles, ainsi que la rue Foch et les commerces du centre-ville pour les piétons. Pendant toute la durée des travaux, soutenez les commerçants hayangeois et consommez local !
- Les travaux auront lieu principalement en journée et de manière ponctuelle de nuit. Dans ce cas, des avis d'information seront distribués aux riverains concernés.
- Du 21 mars au 6 juin 2022, la circulation sera toujours possible au niveau du rond-point de l'Esplanade de la Liberté.
- La circulation des bus sera modifiée. Pour toute information, vous pouvez consulter : [www.citeline.fr](http://www.citeline.fr) ou [www.mobiliteit.lu/fr/](http://www.mobiliteit.lu/fr/)
- Un acheminement pour les livraisons sera préservé. Lors de certaines phases du chantier, la fin de la livraison devra se faire avec des diables et des chariots.
- Les modalités de collecte des déchets peuvent être amenées à varier en fonction de la temporalité des travaux. Lors de la première phase des travaux, le ramassage des ordures ne sera pas impacté, les conditions restent les mêmes qu'aujourd'hui. La Communauté d'Agglomération du Val de

## Comment suivre l'avancée des travaux et qui contacter en cas d'interrogation ?

Vous pouvez suivre l'état d'avancement des travaux sur le site internet de la Ville dans la rubrique « Actualités » : [www.ville-hayange.fr](http://www.ville-hayange.fr) ou sur les réseaux sociaux de la commune et du SEAFF : **Ville de Hayange** ou **SEAFF – Mon service public de l'eau**

Pour toute interrogation, merci de contacter le SEAFF au **03 82 59 10 10** ou par mail : [travaux@seaff.fr](mailto:travaux@seaff.fr)



## CONSTRUCTION DU LIDL AU CENTRE-VILLE DE HAYANGE

Le projet de construction d'un nouveau supermarché LIDL au centre-ville de Hayange sur une friche industrielle, est un chantier complexe, qui a nécessité du temps et de nombreux échanges avant de voir le jour. Aujourd'hui, l'équipe municipale et Monsieur le Maire sont heureux de vous annoncer que les travaux ont bien débuté et bientôt le centre-ville bénéficiera d'un supermarché moderne et accessible pour l'ensemble des Hayangeois. Mais pourquoi ce projet, a-t-il mis du temps à démarrer ? La municipalité répond à vos questions !

La société LIDL a fait part de son projet de construction d'une nouvelle enseigne à Hayange Centre en 2019 à Monsieur le Maire. En effet, le LIDL actuel, situé zone Saint-Jacques, ne répond plus aujourd'hui aux attentes des clients en matière d'offre, de surface et d'accessibilité.

La Municipalité a porté un avis favorable au projet, qui permettra de créer du trafic, redynamisera le centre-ville de Hayange et offrira également aux clients une meilleure accessibilité et une surface de vente plus qualitative et plus conséquente.

C'est pourquoi, la Municipalité a porté un avis favorable au projet, qui permettra de créer du trafic, redynamisera le centre-ville de Hayange et offrira également aux clients une meilleure accessibilité et une surface de vente plus qualitative et plus conséquente.

Le site industriel de la Platinerie semblait pour l'équipe municipale être une bonne opportunité, à la fois pour LIDL afin de gagner en visibilité, mais aussi

pour donner un nouveau souffle à ce terrain en friche. La problématique principale d'une requalification du site de la Platinerie relève de son passé industriel et de la nécessité de voir dépolluer le site au préalable de toute construction. La Municipalité, bien consciente de cet état de fait, a souhaité la réalisation d'une étude environnementale complète. Cette étude, faite sur une année, a pour but de mesurer l'impact de ce projet sur l'environne-

ment. La Municipalité a alors sollicité l'expertise de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE).

Suite aux résultats positifs de l'enquête environnementale, l'entreprise LIDL a pu déposer son permis de construire. L'instruction du permis de construire nécessitait un délai d'instruction de 6 mois, afin d'obtenir le consensus d'acteurs publics majeurs.

À ce titre, des discussions ont eu lieu entre plusieurs acteurs publics et privés, afin de s'assurer que les projets intercommunaux prévus entre 2022 et 2026 pourraient se faire, en synergie avec l'implantation du LIDL dans la zone de la Platinerie. Par exemple, des discussions ont été nécessaires avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch pour définir le futur emplacement de bassins de

réention permettant de limiter le risque de débordement de la Fensch. Des négociations ont également été entreprises avec le SMITU et ArcelorMittal, à propos de l'installation d'une gare routière, avec un P+R, pour les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Le permis de construire déposé en juin 2021, autorisé par la Ville en décembre 2021, prévoit l'implantation du commerce et son parking à cheval sur les parcelles d'ArcelorMittal et de la commune. Ainsi, pour permettre à LIDL de poser la première pierre, la Ville a rompu le bail emphytéotique qui la liait à l'acteur sidérurgique, afin que ce dernier puisse vendre une partie de son terrain à l'enseigne commerciale.

Le LIDL s'installera alors sur les terrains de la Platinerie, qui ap-

partiennent à la commune et à ArcelorMittal. Le terrain a alors été déclassé du domaine public communal et vendu à l'entreprise LIDL, ce qui a nécessité des démarches administratives chronophages.

Alors que le terrain privé d'ArcelorMittal était désaffecté depuis longtemps, celui de la commune accueillait jusqu'alors un parking public, par nature inaliénable. L'enquête publique de déclassement de la parcelle était une étape essentielle pour permettre aux élus de voter la cession du terrain au Conseil municipal du 21 mars 2022, pour la somme de 87 264€.

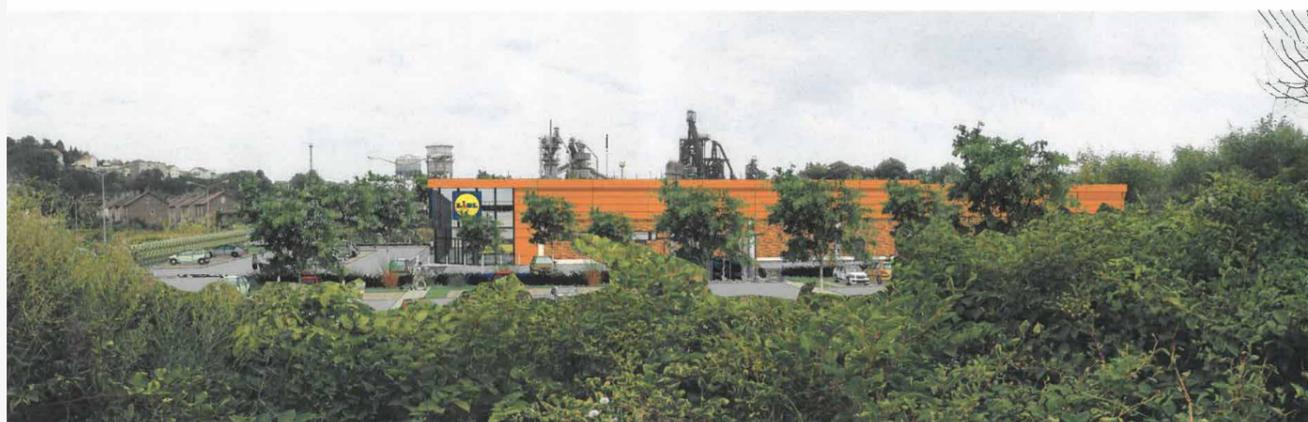
À ce jour, les travaux ont d'ores et déjà débuté pour la dépollution sur la parcelle et dans l'espace public pour le raccordement du futur magasin

à l'électricité et à l'eau. Les prochaines étapes du chantier sont la réalisation des fondations et la pose de la charpente du local commercial.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés de l'avancée des travaux ! ●

### Pour plus d'informations

ville-hayange.fr  
OU SUR  
la page Facebook  
de la commune



## FOCUS SUR

# L'Association de Coordination Socioculturelle de Hayange



L'Association de Coordination Socioculturelle de Hayange (ACSH) est un organisme clé au sein de notre commune, qui a pour principal objectif d'uniformiser l'offre périscolaire à Hayange et d'accompagner le développement des enfants et des adolescents hayangeois, d'un point de vue physique, moral, intellectuel et civique. L'ACSH est implantée dans les différents quartiers de Hayange et offre la possibilité aux parents de prendre en charge les enfants à partir de 3 ans jusque 17 ans, pendant leur temps libre.

### UNE COLLABORATION ÉTROITE ENTRE L'ACSH ET LA VILLE DE HAYANGE

L'équipe municipale porte une attention particulière au bien-être et au développement des enfants hayangeois qui passe par l'éducation à l'école, mais aussi par les activités extrascolaires. C'est pourquoi, les élus et les agents communaux, notamment le service Jeunesse et Sports, travaillent en étroite collaboration avec l'ACSH. Ils déterminent ensemble les projets pédagogiques mis en place tout au long de l'année et échangent régulièrement quant aux besoins de l'ACSH pour pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles,

afin que l'enfant puisse s'épanouir et s'éveiller au travers d'activités diverses et variées et différentes thématiques du quotidien.

La commune est toujours à l'écoute de l'ACSH pour répondre aux différentes demandes et besoins de l'association. L'éducation et le contexte dans lequel les jeunes hayangeois grandissent est une priorité pour l'équipe municipale. Les élus, les agents communaux et les collaborateurs de l'ACSH travaillent quotidiennement ensemble pour proposer aux enfants et aux parents un dispositif de prise en charge et d'accueil adapté à chaque jeune et aux

contraintes de chaque parent.

### L'ACSH PLACE LES JEUNES AU CŒUR DE LEUR PROJET PÉDAGOGIQUE

L'ACSH propose un service complet pour les jeunes hayangeois, avec un accueil périscolaire pour les enfants scolarisés, des activités de loisirs tous les mercredis du matin jusqu'au soir. L'association propose aussi durant les vacances scolaires un accueil avec des activités ludiques, mais aussi des ateliers pour les adolescents en période scolaire et pendant les vacances.

Toutes les formules proposées par l'ACSH s'articulent autour d'un projet pédagogique, dont le but est de développer la curiosité, la culture générale et l'éducation de l'enfant. L'équipe pédagogique encadrant les groupes d'enfants est formée et les animateurs sont au service des enfants pour favoriser leur développement dans les différentes étapes de leur vie.

L'animation est au cœur du projet pédagogique. En effet, les programmes sont construits autour de l'enfant et avec les enfants. Tous les trimestres et en fonction de chaque quartier,

### L'ACSH EN QUELQUES CHIFFRES

- **4 sites :**  
Hayange centre, Konacker (MJC Boris Vian), Marspich (MJC Le Couarail) et Saint-Nicolas-en-Forêt (Centre social « La Clairière »)
- **53 collaborateurs,** dont 46 animateurs et 4 responsables (un pour chaque quartier)
- **400 enfants pris en charge** chaque midi
- **80 enfants** sont accueillis lors des mercredis loisirs
- **Environ 150 enfants** sont pris en charge pendant les vacances scolaires
- L'effectif des enfants accueillis augmente chaque année entre **5 et 10%**

une nouvelle thématique est abordée avec des activités permettant de découvrir différents sujets et activités s'y rapportant. Par exemple, l'ACSH a déjà proposé des activités autour des héros du quotidien. Les enfants ont pu découvrir différents secteurs d'activité et poser des questions à des professionnels tels que des policiers, des infirmiers, des éboueurs et bien d'autres. ●

### Pour plus d'informations sur l'ACSH

13 rue du Général Leclerc, 57700 Hayange  
03 82 86 82 30  
acsh@orange.fr / www.acsh-hayange.org

## J'ACHÈTE HAYANGEOIS

ENTREVUES  
AVEC NOS  
COMMERÇANTS



## GIOIA

Toute l'équipe de GIOIA est heureuse de vous accueillir dans sa maison de beauté pour vous accompagner, afin de trouver les produits et les soins adaptés à vos besoins.

● **Depuis combien de temps êtes-vous installés à Hayange ?**

Nous sommes installés depuis mars 2021 à Hayange et nous avons également un autre institut à Crusnes.

● **Quels sont les services et produits que vous proposez ?**

Nous proposons des soins esthétiques comme des épilations, épilations définitives, des soins du corps et du visage, des manucures et une offre complète orientée autour du bien-être et du spa. Nous avons développé des prestations comme le microblading et l'entretien des cils. Nous vendons également des produits de parfumerie, parfums d'intérieur ainsi que des crèmes de soins.

● **Quel soin est le plus demandé par votre clientèle ?**

C'est assez équilibré pour les soins, nous faisons pratiquement autant de prestations beauté que de soins détente.

● **Faites-vous des offres à certaines périodes de l'année ?**

Nous faisons des offres tous les mois, sous forme de jeux ou offres promotionnelles. Chaque offre est annoncée sur notre page Facebook ainsi que sur notre page Instagram.

● **Comment prendre rendez-vous ?**

Nos clients peuvent prendre rendez-vous par Facebook, appel ou SMS. Nous espérons pouvoir développer notre prise de rendez-vous en ligne très bientôt.

3 rue du Général de Gaulle, 57700 Hayange  
Tél. 07 88 11 78 86  
Facebook : GIOIA

Ouvert le mardi, mercredi et vendredi, de 10h à 19h ; le jeudi de 9h à 19h ; et le samedi de 10h à 18h



## M-BORNE

Profitez du savoir-faire et de l'expertise de l'équipe de M-Borne pour l'installation de vos bornes de recharge pour voitures électriques.

● **Pouvez-vous décrire votre métier ?**

M-BORNE est une société qui réalise la visite technique, la fourniture, l'installation et la maintenance de bornes électriques, ainsi que de stations de recharge pour véhicules électriques. Nous accompagnons chacun de nos clients dans leur projet, de A à Z.

● **Depuis quand la société existe-t-elle et pourquoi s'être implanté à Hayange ?**

M-Borne existe depuis juillet 2019. Nous nous sommes installés à Hayange car le gérant possède déjà deux entreprises dans la ville.

● **Avez-vous réussi à vous développer ?**

Les premiers mois ont été difficiles mais depuis janvier 2020 les commandes sont en hausse et cela ne s'arrête pas. Nous avons dans un premier temps pu développer notre activité dans la région puis nous nous sommes étendus sur d'autres villes de France, notamment grâce aux franchises.

● **À qui s'adresse M-Borne ?**

M-Borne s'adresse aux particuliers, qu'ils soient en maison individuelle ou en copropriété, mais également aux professionnels et aux collectivités. Des entreprises comme l'enseigne Leclerc de Audun-le-Roman ou Eiffage nous ont déjà fait confiance ainsi que le Ministère de la Justice. Beaucoup de concessions conseillent à leurs clients de faire appel à notre société pour leurs bornes, pour un service de qualité et de confiance.

● **Comment vous est venue l'idée de M-Borne ?**

Le gérant de M-Borne avait une voiture électrique et un jour, alors qu'il se réveillait d'une sieste, il a eu l'intuition que les bornes de recharge n'étaient pas très développées, surtout dans le coin et c'est ainsi qu'il a créé M-Borne.

16 rue Jean Jaurès, 57700 Hayange  
Tél. 03 82 52 12 68 (numéro pour la région Grand-Est)

<https://www.mborne.fr/>

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h



## PHOTO FOCH

Retrouvez à Hayange votre magasin Photo Foch, spécialisé dans la prise d'images et le développement. Ouvert depuis 21 ans et repris depuis 11 ans par le propriétaire actuel, Photo Foch accueille les amateurs et novices dans leur recherche du souvenir parfait.

● **Quels services proposez-vous au sein de Photo Foch ?**

Prise de vue, développement photo (argentique et numérique), photo d'identité, laboratoire, transfert vidéo ainsi que la vente de tout matériel lié à la photo (cadres, appareil photo, pellicule...).

● **La photographie, toujours une passion ?**

Avec plus de 40 ans de métier il a fallu s'adapter aux nouvelles techniques et matériaux au fil des années, mais la photo reste toujours une passion. Les particuliers se sont remis à la photo instantanée.

Nous n'avons pas recensé beaucoup d'augmentation pour le polaroid, en grande partie à cause du prix qui reste élevé. Les particuliers s'essayent souvent à la photo argentique lorsqu'ils retrouvent un appareil photo chez leurs parents ou dans une brocante, mais cela ne reste pas une habitude. Cependant, nous avons développé notre offre de tirage photos numériques prises sur téléphone ou tablette.

● **Pouvons-nous vous appeler pour des événements particuliers ?**

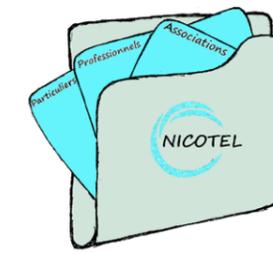
Bien sûr ! Bien que les photos de mariage soient maintenant souvent confiées à des photographes freelances, nous sommes encore souvent appelés pour des photos de communion et des portraits de famille. Nous avons également développé notre service de photos d'identité que nous pouvons faire à domicile, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes dans les Ehpad.

45 rue du Maréchal Foch, 57700 Hayange  
Tél. 03 82 85 16 84

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

## J'ACHÈTE HAYANGEOIS

ILS SE SONT  
INSTALLÉS  
À HAYANGE



**NICOTEL :  
SERVICE DÉDIÉ AUX  
PARTICULIERS ET AUX  
PROFESSIONNELS**

Cindy Nicoletti est heureuse de vous aider et vous conseiller dans vos tâches administratives.

Nicotel vous propose un large panel de services et s'adresse à toute personne, particulier ou professionnel, souhaitant déléguer certaines tâches comme la gestion de planning, la prise de rendez-vous, la correction de documents, des démarches administratives ou encore la création de CV.

13 rue de l'École,  
Hayange

Tél. 07 71 73 80 85

Mail :  
nicoletti\_cindy0815@tutamail.com

Facebook : Nicotel



**OSTÉOPATHE  
GAËLLE LE FOLL**

Gaëlle Le Foll pratique l'ostéopathie de manière douce et globale.

L'ostéopathie peut être effectuée chez tous types de patients, du nourrisson aux personnes âgées en passant par les sportifs et les femmes enceintes. Gaëlle utilise de nombreuses techniques qu'elle fait évoluer en fonction de ses patients.

L'ostéopathie permet d'agir sur les douleurs, les troubles viscéraux ainsi que sur les douleurs neurologiques et bien d'autres motifs de consultation.

27 rue Jean Moulin,  
Hayange

Sur rendez-vous au :  
06 42 54 39 31

Site internet :  
Osteopathe-hayange.fr

Facebook :  
Gaëlle Le Foll -  
Ostéopathe Hayange

Ouvert du lundi  
au vendredi de 9h à 20h  
et le samedi de  
9h30 à 14h.



**PAPPA E CITTI :  
ÉPICERIE AMBULANTE  
ITALIENNE**

Pappa e Citti est un food truck italien qui vous propose des spécialités et recettes familiales.

Au menu : Parmigiana, Focaccia, Lasagnes, Arancini, Panzerotti, Tiramisu... vous trouverez tout pour vous régaler à la maison ! Toutes ces recettes traditionnelles ont été transmises de génération en génération, pour vous faire découvrir le meilleur de la gastronomie italienne !

Gare SNCF de Hayange,  
les mercredi et vendredi  
de 16h à 19h30  
et sur le marché de  
Hayange le jeudi.

Té. 06 74 20 59 44

Facebook :  
Pappa e Citti

Mail :  
pappaecittifood@gmail.com

## LA COMMUNAUTÉ HAYANGEOISE

Nos associations font vivre nos quartiers, créent des liens entre habitants et sont toujours présentes pour participer aux grands rendez-vous de la ville. Focus sur quelques-unes d'entre elles...

### GROUPEMENT DES AMATEURS PHOTOGRAPHES DE HAYANGE ET ENVIRONS



**Le GAPHE est un club reconnu à Hayange et a remporté de nombreux prix...**

Le club a fait ses premiers pas en 1946, avec environ 100 photographes à son compteur. Par la suite, le GAPHE s'est développé, adapté aux nouvelles technologies et la pratique de la photographie s'est davantage démocratisée. L'association a alors gagné en notoriété et de nouveaux membres sont venus enrichir le club. Depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui, le club photo participe tous les ans, avec succès, aux concours

organisés par la fédération, tant au niveau régional, national ou à la Coupe de France. En 2021, le GAPHE et ses membres ont remporté la Coupe de France nature et monochrome !



**Contacts**  
3 Esplanade de la Liberté,  
57700 Hayange,  
au 3<sup>ème</sup> étage de l'école  
de musique  
gaphesecretaire@gmail.com  
www.gaphe.art

### Quels types d'activités propose le GAPHE à ses adhérents ?

Le GAPHE propose à ses adhérents deux sections différentes :  
• La section diaporama, qui se réunit tous les mercredis de 20h à 22h30, pour échanger autour du court-métrage photographique et mettre en avant des photos de différents types dans un diaporama animé et sonore.  
• La section photographie, qui

se réunit les vendredis soir de 20h à 23h, pour partager une passion commune de la photo et échanger des conseils techniques et artistiques pour améliorer sa pratique photographique. Le club met également à disposition un studio photo avec de nombreux accessoires et un laboratoire numérique pour développer et éditer ses photos.

### RUGBY UNION SPORTIVE HAYANGE



### Comment décririez-vous l'ambiance au sein de votre association sportive ?

Le Rugby Union Sportive Hayange est un club familial, avec un réel esprit d'équipe et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir notre sport et transmettre les valeurs du rugby (rigueur, discipline et humilité)

auprès de nos joueurs et de nos bénévoles. La porte de notre club est ouverte à tous, nous accueillons volontiers de nouveaux bénévoles pour rejoindre notre équipe, mais aussi des joueurs à partir de 3 ans révolus jusqu'à l'âge adulte !

**Votre école de rugby est labellisée par la Fédération Française de Rugby (FFR), pouvez-vous nous en dire plus ?**

En effet, l'École de Rugby accueillant des jeunes à partir

de 3 ans jusqu'à 16 ans, a été labellisée en 2017 par la FFR. L'obtention de ce label est un gage de qualité, concernant le projet pédagogique et l'encadrement de nos jeunes avec dix éducateurs diplômés ou en cours de formation. Cette labellisation accordée par la

fédération, pour une durée de cinq ans avec des contrôles réguliers, nous permet de valoriser la pratique du rugby, mais également de rendre la pratique de ce sport accessible à tous et d'éduquer et de former dans les meilleures conditions !



**Contacteur au**  
07 71 14 01 26 (Président)  
ou 06 64 35 89 95 (pour les sections jeunes)  
Parc du Domaine de Sainte-Neige 57700 Neufchef  
pertilte.patrick1@wanadoo.fr (Président)  
ou catherinemolinari@neuf.fr (pour les sections jeunes)  
www.hayange-rugby.com

### TENNIS CLUB DE HAYANGE



### Le Tennis Club de Hayange est un club historique et apprécié à Hayange et dans la Vallée de la Fensch, pouvez-vous nous en dire plus ?

En effet, le Tennis Club de Hayange est un club historique, puisque nous avons fêté

en 2020 le centenaire du club. Aujourd'hui, le Tennis Club de Hayange est un club reconnu et apprécié pour différentes raisons :

• En 2020, l'association a obtenu le label Roland Garros. Cette appellation est décernée à des clubs historiques et reconnus pour leurs terrains en terre battue, qui proposent à ses adhérents des activités de qualité avec des animateurs qualifiés (cours, entraînements, compétitions, animations...). Ce

titre récompense à la fois les bénévoles et les joueurs qui ont travaillé assidûment pour faire vivre l'association, mais aussi le travail fourni, en lien avec les ateliers municipaux de Hayange, pour l'entretien et la qualité des terrains en terre battue.

• Le club propose de nombreux créneaux de réservation des courts pour les joueurs « loisir ». Les terrains sont ouverts de 8h à 22h en libre accès, sur réservation sur le site de l'association.

### Comment et qui peut s'inscrire ?

Le TCH est ouvert à tous et accueille des joueurs entre 4 et 87 ans !

Les séances de découverte ont lieu les samedis matins à partir de 10h et les mercredis à partir de 17h.



**Contacteur au**  
03 82 58 12 81 ou 06 80 13 77 76  
Complexe du Point du jour,  
rue de Wendel à Hayange  
tennisclubhayange@orange.fr  
www.tc-hayange.clubeo.com  
www.hayange-rugby.com

## À VOTRE SERVICE | SERVICE URBANISME

# Le service urbanisme : une équipe à votre écoute pour toutes vos démarches et vos projets urbains

Composé d'une équipe de trois personnes, le service urbanisme s'occupe au quotidien de garantir et améliorer le cadre de vie des habitants hayangeois, mais pas que !

### QUELLES SONT LES MISSIONS DU SERVICE URBANISME ?



#### Accueil et information du public sur les dossiers d'urbanisme et d'environnement

Le vivre ensemble nécessite la prise en considération d'un certain nombre de règles définies par l'État et adaptées au contexte de la commune dans un règlement spécifique : le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans ce cadre, la majorité des travaux touchant à l'aspect extérieur des constructions (ravalement de façade, changement de menuiseries ou de toiture, création d'abris de jardin ou d'un garage) sont soumis à autorisation de la mairie. Il en va de même pour les projets de construction plus ambitieux, tels que les projets d'extension, les maisons, les immeubles et les lotissements.

Ces démarches peuvent paraître complexes, notamment en raison du patrimoine historique riche de la Ville de Hayange dans le périmètre duquel l'Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine de Moselle (UDAP57) veille à préserver la qualité du cadre bâti autour des monuments historiques de Hayange, à savoir : l'Église Saint-Martin, la Chapelle de Wendel et le site préhistorique de l'éperon barré du Bois des

Chênes.

C'est pour cela que les agents du service urbanisme sont à la disposition des administrés pour constituer les dossiers et pour faire le lien auprès du service instructeur de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF).



#### Droit de préemption urbain

Lorsqu'un bien est à vendre à Hayange, la Municipalité peut se positionner en tant que premier acquéreur de ce bien, pour motif d'utilité publique ou en cas de projet urbain. C'est ce que l'on appelle le droit de préemption urbain. Le service urbanisme veille à ce que ce principe soit bien respecté et conseille l'équipe municipale quant au rachat de bien immobilier.



#### Gestion des locations et des copropriétés appartenant à la ville

Le service urbanisme s'occupe également de la gestion des propriétés et des copropriétés détenues par la commune. Ce qui inclus, des logements, des garages et des cellules commerciales, répartis dans

les différents quartiers de Hayange. Au quotidien, les agents ont pour mission la gestion du parc locatif, comprenant l'entretien du patrimoine, mais aussi la recherche de nouveaux locataires. Il arrive aussi qu'un projet privé réussisse à convaincre la Municipalité de céder le bien au meilleur prix.



#### Conception et mise-à-jour du document réglementaire d'urbanisme de la ville (Plan Local d'Urbanisme)

L'urbanisme a pour mission d'organiser la ville pour offrir aux habitants un cadre de vie agréable et fonctionnel. Le Plan Local d'Urbanisme, est un document officiel, propre à chaque commune, dans lequel est transcrit le projet global d'aménagement de la ville de Hayange. Il tient également compte des évolutions des enjeux contemporains de l'aménagement urbain (mixité sociale, respect de l'environnement, évolution des usages et réglementations).



#### Suivi des Établissements Recevant du Public (ERP) et des enseignes

Lors de l'installation d'un commerce ou d'une nouvelle activité, accueillant du public, il est nécessaire d'effectuer une demande

## À VOTRE SERVICE | SERVICE URBANISME

auprès du service urbanisme, puisque différentes démarches administratives sont à effectuer en collaboration avec la Ville. En effet, pour s'assurer que la nouvelle activité s'installe en toute légalité, il est nécessaire d'effectuer un dossier de présentation à transmettre à plusieurs instances, telles que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la Sous-Commission Départementale de Sécurité (SCDS) et la Sous-Commission

Départementale d'Accessibilité (SCDA). Suite aux retours des différents organismes mentionnés ci-dessus, la Ville de Hayange délivrera alors un arrêté d'ouverture du commerce ou ERP en question.



### Suivi du permis de louer et des insalubrités

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, la loi pour l'Accès au Lo-

gement à un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a instauré la possibilité pour les communautés d'agglomération de mettre en place un nouvel outil : le permis de louer.

Souhaité par le Maire, Fabien Engelmann, pour lutter contre l'insalubrité dans les logements, le permis de louer a été mis en place en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le service urbanisme contri-

bue activement à la mise en place de ce dispositif, toujours en expérimentation dans la commune. Les agents du service urbanisme s'occupent de visiter les biens en location et donnent un avis technique, afin de s'assurer que le logement soit dans un état correct pour recevoir de nouveaux locataires.



## DES TRAVAUX À RÉALISER À HAYANGE : QUE FAIRE ?

Le service urbanisme se tient à la disposition des Hayangeois pour les accompagner dans les démarches administratives pour toute demande de réalisation de travaux. Avant de se lancer dans un projet immobilier, voici quelques conseils au préalable :

- » Localiser votre terrain sur le plan dans le cadastre (disponible sur le site internet de la Ville)
- » Prendre connaissance du règlement du Plan Local d'Urbanisme (disponible sur le site internet de la Ville)
- » Effectuer les démarches nécessaires auprès du service urbanisme.

Le tableau ci-contre regroupe les principales situations où il est nécessaire de faire appel au service urbanisme de la commune et vous donne une idée des délais d'instruction suivant votre projet, à condition que votre dossier soit complet :

NATURE DES TRAVAUX	TYPE DE DEMANDE	DÉLAIS D'INSTRUCTION SUR LA BASE D'UN DOSSIER COMPLET (délais de base pouvant être majorés lors de demande particulière)
<b>TRAVAUX NE CRÉANT PAS D'EMPRISE AU SOL OU DE SURFACE DE PLANCHER</b>		
Création, pose, modification d'une clôture ou d'un portail	→ Déclaration préalable	1 mois
Modification de la façade, pose de fenêtre de toit ou de panneaux solaires	→ Déclaration préalable → Une aide au ravalement de façade peut être accordée par la commune	1 mois
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur	→ Déclaration préalable	1 mois
Démolition	→ Permis de démolir	2 mois
<b>TRAVAUX CRÉANT UNE EMPRISE AU SOL OU UNE SURFACE DE PLANCHER</b>		
Extension de la construction, aménagement de combles	→ Déclaration au préalable	1 mois
	→ Si l'extension fait plus de 40m <sup>2</sup> , il faut déposer un permis de construire	2 mois
Construction nouvelle	→ Déclaration au préalable → Si l'emprise au sol ou la surface de plancher est supérieure à 20m <sup>2</sup> , il faut déposer un permis de construire	2 à 3 mois



## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

#### 2021

##### Juin 2021

Kassandra, Lilith, Hortense FINANCE  
Louis LOMRÉ

##### Juillet 2021

Bruel TONA EVARISTE  
Jules HESS  
Giuliann SALVATORE  
Louis SANZOVO  
Gaetan SANZOVO  
Jayna, Sandrine NOURY  
Abygaël, Georgette, Irma PAUL  
Lenny BERKANE LEIRITZ  
Clarysse PECQUEUX

##### Août 2021

Enola HOULLE  
Asya BULUT  
Haylie, Béatrice WILTHIEN  
Naïm CHIKEUR

##### Septembre 2021

Timéo, Yoann IBO  
Mia, Marie, Annie IBO  
Lowen, André MPIA  
Théa, Lola, Elvira ROSADO

##### Octobre 2021

Abigaëlle, Clotilde, Alice IMHOFF COLOMBO  
Raphaël, Dominique, Jean-Marie DEPAU  
Léana, Ysée ZUNINO  
Lina MARTINET  
Alissa BEAUSSEIN

##### Novembre 2021

Alyx, Joëlle, Dominique, Louise WIRTH  
Léonie, Maëline, Edith FINCK

##### Décembre 2021

Kléo THAÇI LINQUIER

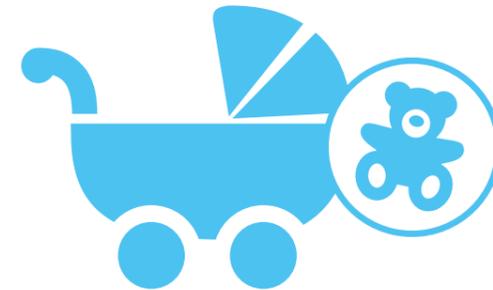
#### 2022

##### Janvier 2022

Kélyan OULD CHIKH  
Elina FIGLIUZZI FRANCO  
Noélia MENU  
Ayah GLAOU  
Maëli DEMEULEMEESTER

##### Février 2022

Livia SLIWA



### DÉCÈS

#### 2021

##### Janvier 2021

Rino CASAGRANDE

##### Juin 2021

Henri Ernest Louis THIL  
Marie VILLANI née TRAVAINI  
Giuseppa NARZISI née AZZARA  
Werter LAMIONI  
Régis THOMAS  
Thérèse JOURDAIN née SASSAROLI  
Marcelle NEU née MARCUCCI

##### Juillet 2021

Marcelle MULLER née SCHIRK  
Michel MAESTRI  
Jean GROTTI  
Josyane RING née WOLF  
Natalina CERVOLO née GULLONE  
Gisèle BERTRAND née DARGACHA  
Madeleine PORAYKO née HENRICH  
Patrick MATHÉLIN  
Roland URBAN  
Mohamed BOUMAZA

##### Août 2021

Christian HOLZER  
Adrien ZAMPINI  
Dominique MARQUET née ALUNNO  
Angiolina STATTELLO née BAZZANI  
Domenico FAZIO  
Alma EDLER née KOLB

##### Septembre 2021

René DELCONTE  
Daniel SAINTE MARÉVILLE  
Josiane VALLÉE  
Curth KNIPPER  
Laurinda NUNES DA COSTA née DA COSTA MENDES  
Antoine DEFELICE  
Philippe DUDZIAK  
Norbert LEROND  
Maryse BARILLARO née MENTION

##### Octobre 2021

Rafaela JIMENEZ MUNOZ  
Rina RINCK née BIAGIOTTI  
Gérald SOULAT  
Isabelle PETERS née DELLES  
Virginia MARTOCCHIA née VALERIO  
Michèle PIETRZAK née DE COL  
Paul HANSEN  
Jean-Luc CERRI  
Pellegrino DI GIOVANNI  
Ubaldo CESARONE

##### Novembre 2021

Bruno RUARO  
Rose Marie MIRGAINE née CHAUMONT  
Claudine GÉRARD née HAAG  
Ginette MASSART née BLAVIER  
Louis DROCKENMULLER  
Lucien SCOPANO  
Angel NARROS SANCHEZ  
François RENNIGER  
Michel DAGNEAUX

##### Décembre 2021

Paquita MENGUAL  
Jean-Luc KNEIPP  
Gisèle NIEDZWIEDZ née OUDOT  
Elisabeth VOLPE née HENNEN  
Bruna ROVER née VICENZI  
Jeanne, Marie MULLER née BECKER  
Gina TROST née SUKIENNIK  
Ampelio GALEOTTI  
Jean CZARNUCH

#### 2022

##### Janvier 2022

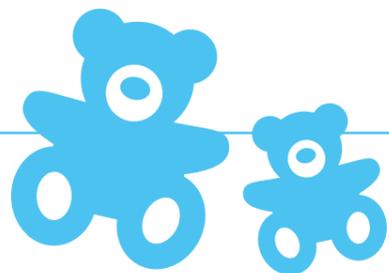
Gino SATTIN  
Jean BRANDSTAEDT  
Marie, Madeleine GAVINELLI née RIESEBERG  
Florian GABUD

##### Février 2022

Marie BERZINS née LEMAIRE  
France CHARPENTIER née POMATELLI  
Robert WINKEL  
Fatiha ALI SEGHIR  
Clara BENNI née RIZZON  
Gilles MAYER  
Roland BERTACCHE  
Jeanne FOUYAT née FRATTINI  
Lina POLLI née GIACOMETTI  
Monique LALLEMENT née CHAUBET  
Roland BERTACCHE  
Christiane MULLER née CZARNUCH

# ÉTAT-CIVIL

## BAPTÊMES



Août 2021  
Maëli MOINEL MAIX



Août 2021  
Kiara MULLER



Septembre 2021  
Mila ROLAND



Septembre 2021  
Kimberley BARTHEL



Novembre 2021  
Evana BACK HENRY



Janvier 2022  
Manelle IANNARELLI HANIFI

# ÉTAT-CIVIL

## MARIAGES



05/06/2021  
Sébastien PICARD et Amélie CORNY



12/06/2021  
Gwénaél VILBOIS et Laetitia ZILLIOUX



12/06/2021  
Olivier MATHIS et Stéphanie HALTER



12/06/2021  
Alain MARCHAL et Isabelle JUNG



12/06/2021  
Christophe BERTHELEMY et Nadine MARÇOT



19/06/2021  
Sedat SALJIJAJ et Inès DEMINI



19/06/2021  
Loïc BASTUCK et Alicia HARMANT



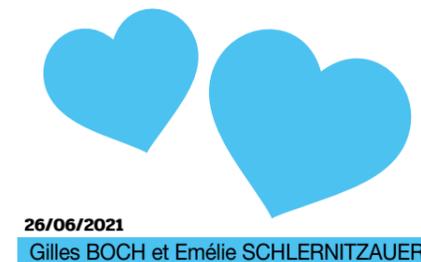
19/06/2021  
Marjorie PETIT et Jennifer COELI



24/06/2021  
Dilan ACER et Suzan ACEROĞLU



25/06/2021  
Salvatore MAY et Lucile MONCEAU



26/06/2021  
Gilles BOCH et Emélie SCHLERNITZAUER



03/07/2021  
Morgan TALIA et Caroline PEVERINI



03/07/2021  
Jordan WILTHIEN et Ysatis SCHMIDT



10/07/2021  
Teddy AMAR et Karen WITCZAK



17/07/2021  
Adem DERRADJI et Mayssa DEMINI



17/07/2021  
Eric DORFFER et Maryline PARISE



02/08/2021  
Etienne JEAN et Marie-Line TRITZ



07/08/2021  
Vincent PARACCHINI et Virginie DORCHIE

## ÉTAT-CIVIL

## MARIAGES



07/08/2021  
Steve POLI et France Thi CHEVALIER



14/08/2021  
Stéphane LAVIE et Maryline MAOUCHI



21/08/2021  
Christophe ANDRES et Jennifer GROSSIR



21/08/2021  
David-Olivier GILLOTTOT  
et Angélique DENIS



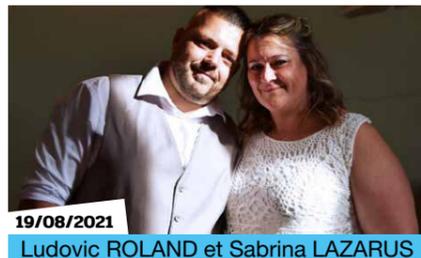
04/09/2021  
Samuel CHOPIN et Jessica SKUTEK



11/09/2021  
Mirsad IBRAIMOVIKJ et Arzija FAZLI



11/09/2021  
Marc SALVATORI et Clémence MUNIER



19/08/2021  
Ludovic ROLAND et Sabrina LAZARUS



25/09/2021  
Daniel MONTELATICI et Danielle CANALE



16/10/2021  
Gabriel SCHUSTER et Mélissa SCHMITT



23/10/2021  
Alain MARQUANT et Maryline BRESLE



13/11/2021  
Franck DRIANT et Valérie OURY



17/12/2021  
Philippe ADAMCZYK et Christiane MINICH



08/01/2022  
Frédéric KLEIN et Manuela SOMBRERO



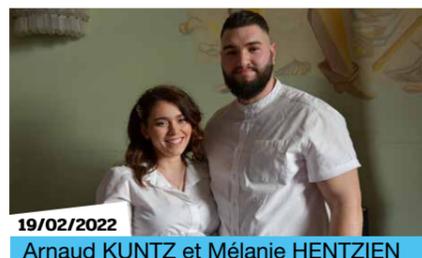
15/01/2022  
Dave STEIMETZ et Priscilla SCHILTZ



15/01/2022  
Frédéric GILLI et Céline AUDIA



12/02/2022  
Saïd HADJI et Mélissa LORRAIN



19/02/2022  
Arnaud KUNTZ et Mélanie HENTZIEN

## DÉMOCRATIE } Expression politique

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE ENSEMBLE,  
CONTINUONS POUR HAYANGE

MONSIEUR LE MAIRE ET SON ÉQUIPE

**Face à une opposition qui préfère l'inaction et la contestation stérile, l'équipe municipale fait le choix d'embellir la ville et de dynamiser le commerce.**

La majorité municipale, s'est donnée pour objectif d'embellir la commune, de dynamiser le commerce local et de renforcer la sécurité des Hayangeois. Pour répondre à cette triple ambition, le Conseil municipal a voté l'acquisition par la Ville de plusieurs bâtiments commerciaux dégradés du centre-ville.

La stratégie foncière de la Ville vise ici à résorber les friches urbaines délaissées, véritables « verrues » inesthétiques aux yeux des Hayangeois, afin de leur offrir un cadre de vie amélioré et sûr. L'urgence d'une telle acquisition se justifie par le risque de division des parcelles à différents propriétaires privés qui n'entreprendront pas d'embellir ces espaces ni leurs abords paysagers contrairement à ce que fera la Ville.

Si l'opposition joue son rôle de critique perpétuelle, le bon sens voudrait qu'il y ait au moins de la cohérence dans ses analyses, or il n'existe aucune cohérence dans le fait de l'entendre tantôt accuser le Maire de ne rien faire pour le commerce du centre-

ville, tantôt lui reprocher de vouloir embellir et développer le commerce grâce à ces acquisitions foncières.

Car le but n'est pas d'alourdir le patrimoine immobilier de la Ville avec des bâtiments inutilisés, mais tout au contraire de pouvoir les embellir et leur offrir de nouvelles affectations que les anciens propriétaires n'étaient pas en mesure de trouver. Il s'agit également de sécuriser totalement les abords de ces bâtiments pour protéger tous les riverains. L'équipe municipale est donc bien dans son rôle ici en prenant une initiative qui va dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Mais les élus d'opposition préfèrent que la Ville ne fasse rien, qu'elle laisse prospérer des bâtiments insalubres en centre-ville et qu'elle ne désire pas offrir aux Hayangeois un cadre de vie plus agréable. Bien entendu cette acquisition n'aura aucune conséquence financière sur le quotidien des habitants puisqu'il n'est toujours pas question d'augmenter leurs impôts, et chacun s'apercevra à terme que cette opération aura été bénéfique au centre-ville et à la qualité de vie de tous.

« Gouverner, c'est prévoir » dit le célèbre adage : la revitalisation de Hayange est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale depuis 8 ans désormais, il s'agit d'une politique de longue haleine qui porte progressivement ses fruits et dont la restructuration de cet îlot urbain sera une grande réussite dans un avenir proche.



## GROUPES D'OPPOSITION

## CHANGER D'ÈRE

LISTE REPRÉSENTÉE PAR RÉBECCA ADAM,  
AURÉLIEN CANOUIL ET ALEXANDRA MIKULA

Notre ville, la plus importante du Val de Fensch, est clairement en déclin face à ses voisines...

Le centre-ville nécessiterait une vraie stratégie, supportée par des projets, des financements pour s'inscrire dans une logique de territoire.

A l'inverse, le maire, coupé du reste du monde, semble jouer au Monopoly avec les deniers du contribuable.

Résultat : Plus de 3M€ investis dans l'achat de bâtiments au centre-ville sans aucun plan à l'horizon ! De quoi en préoccuper plus d'un ...

Plus particulièrement les inondés de Marspich qui malgré les promesses (Ref : article du RL du 3 janv 2020) restent dans le statu quo alors que le maire se lance de nouveau – contre notre accord – dans une énième modification « simplifiée » du PLU qui cette fois pourrait toucher durement les espaces résidentiels en pente.

A se contenter du minimum, Hayange est condamnée à devenir une ville dortoir !



## HAYANGE EN HARMONIE

LISTE REPRÉSENTÉE PAR NATHALIE AMBROSIN-CHINI  
ET GILLES WOBEDO

## Hayange, agence immobilière ?

1,6 millions d'euros. C'est la somme dépensée par la Commune de Hayange pour racheter des bâtiments au centre-ville depuis deux ans. Ces bâtiments -tout le monde le voit- restent désespérément désaffectés, sans projets ni perspectives.

1,6 millions d'euros. C'est beaucoup. Avec cet argent, nous pourrions aider les familles dans le besoin, acheter du matériel scolaire pour nos enfants, financer des associations culturelles, musicales, artistiques ou sportives et végétaliser notre ville qui en a bien besoin.

1,6 millions d'euros. C'est votre argent.  
1,6 millions d'euros. C'est trop !

Pendant toute la durée  
**DES TRAVAUX  
DU SEAFF**

**J'ACHÈTE  
HAYANGEOIS**

Je soutiens les

**COMMERCES  
LOCAUX**



Les parkings publics  
à proximité  
restent ouverts

